XXIIIe CONGRES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CRITIQUES D'ART

Tbilissi, 21 au 25 septembre 1989

Discours de la Représentante du Directeur général de l'Unesco,
Mlle Tereza Wagner, Section de la promotion des arts
Secteur de la culture et de la communication

Monsieur le Vice-Président du Conseil des Ministres de la République socialiste soviétique georgienne,

Monsieur le Président de l'Union des Artistes de l'URSS,

Madame la Présidente de l'Association internationale des critiques d'art,

Monsieur le Secrétaire de l'Union des artistes de l'URSS,

Chers amis,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi tout à la fois un honneur et un grand plaisir de représenter le Directeur général de l'Unesco, M. Federico Mayor à la cérémonie d'ouverture du 23e Congrès de l'Association internationale des critiques d'art qui fête, cette année, son 40e anniversaire.

Avoir choisi Tbilissi pour cette importante occasion me paraît de très bon augure; Tbilissi represente en effet dans notre imaginaire une ville du renouveau de l'art car c'est ici que l'activité artistique, tant dans le domaine du cinéma que du théâtre et du folklore ou des arts plastiques est en perpétuelle effervescence. Un vent créateur semble souffler dans cette ville que les muses de l'art protègent.

C'est pourquoi nous sommes particulièrement reconnaissante à M. KRILITAILE , Vice-Président du Conseil des Ministres de la République socialiste soviétique géorgienne pour son chaleureux accueil dans sa superbe capitale. Nos visites au théâtre, au cinéma, à l'Opéra et surtout chez les artistes plasticiens de la ville, nous montreront, j'en suis persuadée, l'extraordinaire raffinement artistique qui demeure dans cette République et où les participants à ce Congrès trouveraient plus d'une occasion de prendre une inspiration durable.

Permettez moi, cher amis de rendre un hommage tout particulier à l'Union des artistes soviétiques et à la Section soviétique de l'Association internationale des critiques d'arts à son Président : M. André VASNIETZOF et son Vice-président, M. Alexandre Morozov qui ont de main de maître organisé ce 23e Congrès et la 42e Assemblée général de l'AICA en proposant un programme de travail important pour le futur de leur association et un programme culturel qui nous permettra de goûter aux subtilités de la création artistique géorgienne. Je veux les remercier aussi de leur généreuse et aimable invitation à participer au travaux du 23e Congrès de l'AICA qui a pour thème : "Fin de siècle, bilan du développement de l'art", et qui à l'heure du développement rapide des arts électroniques, me paraît être un sujet tout à fait capital pour la critique artistique, mais si vous permettez, je reviendrai plus tard sur cette question. Tous mes remerciements vont aussi aux artistes et critiques d'art de Georgie pour leur accueil sans pareil.

Mesdames messieurs,

Je voudrais avant tout réitérer l'attachement de l'Unesco à votre association et dire à notre amie votre Présidente Mme Belgica Rodriguez combien nous apprécions l'aide que les membres de l'AICA ont apporté à la réalisation

de nos programmes. Je veux remercier tout particulièrement le grand René Berger, qui dans le domaine des nouvelles technologies est notre guide et notre conseiller le plus cher car grâce à lui d'importants travaux ont été réalisés avec l'aide de l'Unesco sur ce terrain; Jiri Kotalik , qui a accueilli dans son pays un séminaire de l'Unesco sur l'intégration des arts dans l'architecture; Dan Haulica, qui a anemé ce séminaire et Hans-Jörg Heusser et vous tous qui directement ou indirectement appuyez nos actions. Piere Restany, qui prépare avec nous un projet futur sur les échanges artistiques entre l'Orient et l'Occident.

Vous savez sans doute que 1990 sera une date importante dans le programme de la promotion des arts de l'Unesco car elle marque le commencement d'un nouveau plan sexennal et donc de nouvelles orientations dans le programme, de nouveaux choix et de nouvelles perspectives. Dans cete atmosphère d'innovation, nous chercherons à mettre à l'épreuve de nouvelles approches pour une collaboration plus globale et plus systématique avec les organisations non-gouvernementales.

Tout d'abord il m'appartient de vous dire que nous vous aiderons dans la mesure de nos possibilités et de nos compétences à développer un programme d'action pouvant servir les objectifs que votre association se doit de promouvoir dans le domaine de compétence de la critique d'art. La réalisation d'activités importantes prévues depuis longtemps comme la biennale africaine, ou la participation de l'AICA aux activités qui seront organisées dans le cadre de la prochaine Documenta de Kassel, ou dans d'autres manifestations artistiques d' envergure nationalle régionale ou internationalle, nous semblent essentielles en vue de donner l'impulsion qui s'impose à votre association pour qu'elle continue à jouer un rôle déterminant dans le domaine

qui est le vôtre.

Pour ce qui est du programme de l'Unesco dans le domaine des arts plastiques, nous voudrions concentrer nos efforts dans les six prochaines années à la promotion de l'art contemporain en Amérique latine. Ce sera notre priorité. Dans ce contexte, les échanges artistiques entre l'Amérique latine et les autres régions feront l'objet d'une attention particulière suivant des modalités d'actions qui devront promouvoir notamment la création et le développement de musées ou centres d'art contemporains. A cet égard, le travail de l'Union des artistes d'URSS et en particulier celui de la section soviétique de l'AICA relatif à la création d'un musée d'art moderne à Moscou nous intéresse tout particulièrement, et j'espère que pendant ces quelques jours que nous avons à passer ensemble, nous pourrons établir les bases d'une coopération future.

Un autre projet de plus grande envergure cependant que nous avons l'intention de mettre en place dès 1990 est la création, en coopération avec le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne, d'un Centre international des Arts et des Médias de l'Unesco.

Vous savez sans doute, et j'en viens ici enfin au coeur de la problématique de votre Congrès, que l'Unesco a donné depuis quelques 8 ans déjà une nouvelle orientation à son programme de formation des artistes et de recherche en privilégiant le champs d'expérimentation artistique qui s'est ouvert avec l'entrée des nouvelles technologies dans l'atelier de l'artiste. Le système qui jusqu'ici gouvernait le langage et la pensée artistique se trouve d'un seul coup en rupture avec un nouvelle esthétique de l'image qui se développe avec ce nouveau médium. Philippe Quéau dans son livre sur la théorie de l'art intermédiaire parle sans doute

à juste titre "d'une peinture autonome", car dit-il "les nouvelles images" synthétisées par les langages logico-mathématiques, représentent une autre métamorphose du langage. Elles sont en effet essentiellement produites par des formes langagières "intermédiaires inédites". Cette transformation consacre l'union de l'image et du langage dans ce sens où une oeuvre d'art n'est plus une représentation porteuse d'un concept, mais d'une idée mise en action ou en perspective par un ensemble d'images et d'objets qui évoluent indépendamment de la réalité. La séparation de l'art avec le mode tangible et réel lui donne une autonomie et des perspectives inépuisables de recherche.

Il est intéressant de constater que cette voie qui avait été ouverte par Duchamps, Malevitch et suivie par plus d'un artiste comme Miró, Warhol ou le regretté jeune disparu Jean-Michel Basquiat pour n'en citer que quelque uns, est reprise avec les arts électroniques. A l'heure où on assiste à un développement d'envergure des arts électroniques, il serait pertinent que votre Organisation se penche sur cette nouvelle forme artistique afin de dégager les fondements esthétiques de ce nouvel art en émergence et de commencer à en assurer la critique. Au cours de vos débats, je vous ferais part de quelques directions de recherche que René Berger a eu la bonté de me communiquer afin que je vous les transmette.

Je voudrais pour finir remercier très chaleureusement une fois de plus nos hôtes soviétiques et vous souhaiter le plus grand succès dans vos débats. Je vous remercie.

****

TW/eb

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CRITIQUES D'ART

ASSEMBLEE GENERALE - 42e session
Septembre 1989

Au cours de son intervention à l'Assemblée générale, la Représentante de l'Unesco, Mme Tereza Wagner, de la Section de la promotion des arts a évoqué en particulier les trois questions suivantes :

1) Passage de l'AICA en Catégorie A (relations de consultation et d'association) ;
2) Transparence des comptes ;
3) Aide de l'Unesco aux activités de l'AICA.

1) Passage de l'AICA en Catégorie A.

La demande de passage en Catégorie A adressée par l'AICA en janvier 1989, a été rejetée par la 131e session du Conseil exécutif, réuni à Paris en mai-juin 1989, en raison notamment des perturbations d'ordre administratif que connaît l'AICA depuis quelques trois ans, situation qui a empêché la réalisation de projets importants planifiés par l'AICA. Sensibles aux effrots faits par la Présidente de l'AICA, en vue de redresser la situation, l'Unesco serait disposée à soumettre de nouveau cette demande au Conseil exécutif en 1991, ou en 1992 dans le cas où des progrès seraient réalisés dans ce sens.

2) Transparence des comptes

L'Unesco et son Conseil exécutif estiment d'une manière générale que les ONGs utilisent trop de fonds attribués au titre de la subvention pour les frais administratifs (plus de

60%). Cette situation entraîne, de toute évidence, une activité intellectuelle réduite et peu de réalisations concrètes aux niveaux national, régional ou international. Afin de stopper ce processus, l'Unesco, conformément aux directives du Conseil exécutif, exigera plus de détail sur l'utilisation de la subvention. D'ores et déjà de nouveaux questionnaires établis par le Conseil exécutif ont été adressées aux ONG subventionnées.

3) Aide de l'Unesco aux activités de l'AICA

Les sections nationales de l'AICA ainsi que son secrétariat international ont été informés de la possibilité de bénéficier d'une aide de l'Unesco dans le cadre de son Programme de participation pour leurs projets visant à développer l'échange artistique international et à promouvoir la critique d'art. Ces requêtes doivent être soumises à l'Unesco au nom de l'AICA par les Commissions nationales pour l'Unesco du pays où se tiendra l'activité. Pour être considérées dans le cadre de l'exercice budgétaire 1990-1991, elles doivent parvenir à l'Unesco avant le 30 janvier 1990.

****